

bon. Dans les collections de l'École de pharmacie, on voit plusieurs écorces de *Calaba*, où sont encore attachées les couches résineuses qui en ont exsudé. C'est une substance d'un vert noirâtre, épaisse, visqueuse, qui a laissé couler sur le verre du bocal qui la contient une partie encore plus molle, d'un vert clair par transparence. Ce produit a une odeur agréable, qui rappelle le mélilot.

D'autres échantillons rappellent plus encore les Baumes verts de Bourbon. Ils sont produits par le *Calophyllum Maræ*, sur les côtes de la mer des Antilles, dans la Nouvelle-Grenade ou les contrées avoisinantes. Un Baume Marie, noté comme venant du Guatemala, est formé de masses enveloppées de feuilles de Monocotylédones, dont la structure interne est assez grossière et mêlée de nombreux débris végétaux. La masse est d'un noir verdâtre, encore molle et comme gluante; et il s'en est échappé une partie presque liquide, qui par transparence est d'un vert-bouteille. L'odeur est celle du mélilot.

Cet échantillon est intéressant en ce qu'il montre la parenté des Baumes verts de l'Amérique et de ceux de Bourbon. La partie la plus solide est, à la consistance près, comparable aux échantillons secs venus du *Calophyllum Tacahamaca* L.; la partie qui s'est écoulée de la masse a tout à fait l'apparence de celle du *Calophyllum Calaba* des Antilles.

Baume vert des Indes orientales. — *Tacahamaca orientalis*.

Nous trouvons décrit dans les auteurs allemands, sous le nom de Tacamaque des Indes orientales, le produit du *Calophyllum inophyllum* L. Le suc de l'arbre est reçu dans des calebasses, et se montre en morceaux d'un jaune brun, à moitié transparents, mous et gluants, à cassure d'un éclat gras, à odeur de lavande et à saveur amère.

Cette description du *Tacahamaca orientalis* répond assez bien à ce que Guibourt a décrit sous le nom de **Baume Focot** ou **Tacamaque ordinaire**, qui est, d'après lui, en masses jaunes ou

rougeâtres, formées par l'agglomération de petites larmes transparentes, mêlées des débris d'une écorce jaune, très-mince, à fibres apparentes, très-serrées, droites et parallèles. Cette résine est amère, inodore en masse, mais donne, lorsqu'on l'écrase, une odeur assez marquée d'Angélique.

Si l'on ajoute à cette description que Guibourt rapporte cette résine à un arbre de Madagascar nommé *Fouraha*, que c'est là, en effet, le nom que porte dans cette contrée le *Calophyllum inophyllum*; que les écorces du Baume Focot ne sont autre chose que des morceaux de feuilles de *Calophyllum*, on sera à peu près convaincu de l'identité du *Baume Focot* et du *Tacahamaca orientalis* et on connaîtra par cela même l'origine de ce Baume.

Guibourt rapprochait du Baume Focot, une **Tacamaque angélique**, **Tacamaque en coque**, **Tacamaque sublime**, qui, par son odeur de racine d'Angélique et aussi un peu de mélilot, rappelle bien les Tacamaques des *Calophyllum*, et pourrait bien peut-être être un produit du *C. inophyllum*.

TÉRÉBINTHACÉES.

Les divers groupes naturels, qu'on a réunis sous le nom commun de Térébintacées, et qui comprennent, entre autres, les Cassuviées ou Anacardiées et les Burseracées, donnent un grand nombre de produits dont nous avons déjà étudié plusieurs : l'Encens et la Myrrhe, dans les gommés résines; le Mastic et la Caragne, dans les résines proprement dites. Il nous reste à compléter cette étude par la description des produits oléo-résineux, qu'on a nommés : **Térébenthine de Chio**, **Baume de la Mecque**, **Tacamaques** et **Elémis**. De ces produits, les uns sont, sans contredit, des oléo-résines et ont été rangés par tous les auteurs dans cette catégorie. D'autres, les Elémis et les Tacamaques ont été souvent placés parmi les résines, et c'est un exemple de plus de ces corps intermédiaires, qui forment la transition d'un groupe à l'autre.

L'examen anatomique des Térébinthacées, indique en général, d'une manière bien évidente, où se trouvent les organes sécréteurs de la substance résineuse. Ce sont, dans la plupart des genres, des canaux bordés de cellules particulières, en tout semblables à ceux que nous avons eu l'occasion de décrire, et que nous avons déjà figurés à la page 144. Nous n'y revenons pas ici d'une manière spéciale.

2. TÉRÉBENTHINE DE CHIO.

Terebinthina Cypria. Terebinthina Chia, seu Pistacia, seu vera.

La **Térébenthine de Chio** est une exsudation oléo-résineuse, qu'on retire du Térébinthe (*Pistacia Terebinthus* L.). Cet arbre est extrêmement répandu dans toute la région méditerranéenne, où il accompagne d'ordinaire son congénère, le Lentisque. Mais, comme ce dernier, il ne donne pas de produits dans toutes les parties de cette région. C'est uniquement dans les contrées chaudes et particulièrement dans le Levant et dans l'île de Chio, que l'on obtient l'exsudation résineuse. Nous n'en avons pas vu dans le midi de la France, où la plante est si abondante ; ce n'est que dans les galles de Térébenthine qu'on voit souvent se produire de grosses gouttes de résine.

Le Térébinthe rappelle dans sa structure celle du Lentisque ; il contient, comme lui, dans son écorce et particulièrement au voisinage des faisceaux du liber, les canaux résinifères. Le suc s'échappe, pendant l'été, soit naturellement à travers les fissures de l'écorce, soit par des incisions qui entament ces couches. On le reçoit d'ordinaire sur des pierres plates, qu'on place au-dessous de la plante ; on le purifie en le faisant passer à travers de petits paniers exposés à l'ardeur du soleil. On ne récolte d'ordinaire que très-peu de résine, un arbre de taille moyenne n'en donnant guère que 300 à 350 grammes. C'est ce qui explique la rareté de cette térébenthine.

Dans nos pharmacies, elle arrive en consistance assez épaisse.

Elle a une couleur d'un gris verdâtre ou d'un jaune verdâtre ; elle est à peine translucide, et a, le plus souvent, une apparence nébuleuse. Avec le temps, elle s'épaissit, au point de devenir presque solide, et en même temps elle prend de l'opacité.

La Térébenthine de Chio a une odeur peu prononcée lorsqu'elle est à l'air libre, mais qui devient assez marquée lorsqu'elle est concentrée. Cette odeur rappelle alors à la fois celle de la térébenthine et celle de certaines Ombellifères, telles que le fenouil, par exemple. La saveur est douce, parfumée, très-légèrement amère.

L'alcool ne dissout pas complètement la térébenthine de Chio ; il laisse au fond du vase une matière glutineuse, résinoïde. L'éther la dissout complètement.

3. BAUME DE LA MECQUE.

Baume de Judée. Baume égyptien. Baume oriental. Baume de Constantinople ou Gilead. — *Balsamum de Mecca. Balsamum Gileadense. Opobalsamum verum.*

Le **Baume de la Mecque** est produit par le *Balsamodendron Gileadensis* Kunth (*Amyris Gileadensis* L.), et par le *Balsamodendron Opobalsamum* K., qui est très-voisin du précédent, et en est peut-être même une simple variété. Cet arbre existe dans l'Arabie Heureuse, du côté de Médine et de la Mecque, où il croît naturellement ; de là le nom de Baume de la Mecque, qu'on donne le plus ordinairement au produit. Mais autrefois, du temps de Théophraste et de Dioscoride, c'est en Judée qu'on l'exploitait principalement (Baume de Judée) ; puis ce fut du xi^e au xvi^e siècle, aux environs du Caire, qu'on retira surtout le Baume (Baume du Caire, — Baume d'Égypte). En tout cas, ça été toujours un produit rare, et qu'il a été difficile d'avoir à l'état de pureté.

Les *Balsamodendron* ont une structure dont nous avons déjà parlé à propos de la Myrrhe. C'est dans la partie interne de l'écorce que se trouvent les canaux résinifères, bordés de cellules,

qui renferment le suc et le laissent échapper au dehors. Ces données histologiques pouvaient être prévues par les renseignements donnés par les auteurs anciens, tant sur l'aspect extérieur que sur la manière d'obtenir le suc. « Le baumier, dit un auteur arabe de la fin du XII^e et du commencement du XIII^e siècle, a deux écorces : l'une extérieure, qui est rouge et mince; l'autre interne, qui est verte et épaisse. Quand on mâche celle-ci, elle laisse dans la bouche une saveur onctueuse et une odeur aromatique, etc. (1). » L'écorce extérieure est évidemment formée des couches subéreuses et péridermiques, qui restent inertes; l'écorce interne, au contraire, indique par sa saveur qu'elle contient le suc oléo-résineux.

Le bois ne contient pas de résine. Pour obtenir le Baume, on faisait, en effet, des incisions qui n'intéressaient que l'écorce. Dans les exploitations du Caire, que décrit l'auteur arabe, on recueillait avec le doigt le suc qui s'écoulait des blessures ainsi faites, et on faisait tomber la larme au fond d'une corne, où le liquide se rassemblait peu à peu. On épuisait ainsi l'arbre de tout le suc qu'il pouvait donner, puis on enfermait le produit dans des bouteilles qu'on mettait en terre jusque dans le milieu de l'été. On exposait alors les bouteilles aux rayons du soleil et on recueillait l'huile qui venait surnager à la surface. En répétant plusieurs fois cette exposition du produit à la chaleur solaire, on récoltait toute l'huile qui pouvait se séparer. C'était là le Baume du Caire.

D'après d'autres auteurs, le Baume était obtenu en faisant bouillir dans l'eau les feuilles et le bois du Baumier et en recueillant l'huile qui venait surnager à la surface. Les premières portions d'huile qu'on obtenait ainsi étaient les plus fines et restaient d'ordinaire dans le pays; l'huile plus épaisse, qui se produisait ensuite, était surtout destinée au commerce.

Quoi qu'il en soit de ces procédés d'extraction, lorsque le

(1) Abd-Allatif, *Relation de l'Égypte*, traduit par Sylvestre de Sacy. Paris, 1810.

Baume de la Mecque est pur, il présente les caractères suivants : C'est un liquide sirupeux, d'une couleur gris-fauve, ou d'un blanc jaunâtre, qui se sépare souvent en deux couches : une supérieure, fluide, mobile et presque transparente; l'autre inférieure, opaque et épaisse.

L'odeur du Baume est très-forte lorsqu'on la respire en masse; à l'air et en petite quantité, elle devient beaucoup plus douce et suave, d'un parfum tout à fait spécial. La saveur est aromatique, amère et âcre.

Le poids spécifique du Baume de la Mecque est de 0,95; il est incomplètement soluble dans l'alcool, qui laisse déposer une substance glutineuse; il est soluble dans l'éther et donne, lorsqu'on le distille avec de l'eau, une assez grande quantité d'huile essentielle.

C'est, avons-nous dit, un produit rare et cher : aussi le falsifie-t-on très-souvent, principalement avec des huiles. Voici les moyens que Guibourt a proposés pour reconnaître sa pureté :

Lorsqu'on fait tomber une goutte de Baume de la Mecque dans l'eau, elle pénètre à travers les couches du liquide, mais elle remonte bientôt à la surface, en raison de sa faible densité. Si le Baume est pur, la goutte s'étale presque instantanément, elle forme un cercle assez large, mais à contours bien nets et bien dessinés, qui rend la surface de l'eau nébuleuse et souvent irisée, à cause du peu d'épaisseur de la couche. Ce cercle est formé d'une foule de globules, qui sont très-uniformément placés à côté l'un de l'autre, et lui donnent un aspect très-homogène dans toutes ses parties. Si, au contraire, on a ajouté au Baume une petite quantité d'huile, la couche mince qui se produit à la surface de l'eau est très-peu homogène; on y voit des points miroitants et transparents, et les contours du cercle sont très-imparfaitement limités. — Lorsqu'on prend avec un poinçon la couche de Baume, on peut la soulever tout entière, comme une très-fine pellicule, mais à

condition que le Baume soit pur; l'huile empêche l'expérience de réussir.

Un autre moyen est le suivant : une goutte de Baume liquide versée sur du papier collé ne le pénètre pas et ne lui donne pas de transparence. L'huile grasse surajoutée donne, au contraire, une tache qui rend le papier translucide. Elle donne en même temps au Baume une viscosité, une mollesse particulière, qui l'empêche de se dessécher par l'exposition à l'air, si bien que la couche mise sur le papier, au lieu de devenir, au bout d'une journée, tenace au point de coller fortement deux feuilles de papier ensemble, reste visqueuse, et ne peut retenir les feuillets liés l'un à l'autre.

Ajoutons que le Baume de la Mecque ne se solidifie pas par l'action de la magnésie calcinée, même lorsqu'on se met dans les conditions d'hydratation favorables, comme le font les térébentines de Conifères et le Baume de Copahu.

Le Baume de la Mecque, contient d'après Bonastre :

Huile essentielle.....	10.00
Résine soluble dans l'alcool.....	70.00
Résine insoluble (Bursérine).....	12.00
Extrait amer.....	4.00
Substance acide et matières étrangères.....	1.00

D'après Tromsdorf :

Huile essentielle.....	30.00
Résine sèche.....	64.00
Résine molle.....	4.00
Substance colorante amère.....	4.00

L'huile essentielle est fluide, incolore, soluble dans l'alcool, dans l'éther et dans les huiles. La résine sèche est jaune, translucide, cassante, difficilement soluble dans l'alcool froid, se dissolvant facilement dans l'alcool chaud et dans l'éther. La résine molle est brune, insoluble dans l'alcool.

4. ÉLÉMIS.

Elemi. Resina Elemi.

Sous le nom d'**Élémi**, on a désigné, suivant les époques, des

produits assez divers. Dans le principe l'Élémi venait d'Éthiopie, et les anciens le comparaient à la Scammonée et à la gomme Ammoniaque; il est difficile de dire actuellement quelle était cette substance. Plus tard, Pison et Marcgraff décrivent sous ce nom un produit d'une toute autre région, décollant de l'*Icica Icicariba* DC., du Brésil, et c'est cette substance, qui est devenue le type de nos Élémis actuels. Aujourd'hui, l'Élémi du Brésil n'arrive plus guère dans notre commerce; ce sont d'autres produits soit des *Icica*, soit d'un genre tout voisin, les *Canarium*, qui sont surtout exploités. Tous ces produits répondent à certains caractères communs, que nous allons indiquer :

A l'état récent, ils sont tous plus ou moins mous, faciles à pétrir dans les doigts; leur couleur est d'un jaune pâle ou d'un blanc plus ou moins verdâtre; leur cassure cireuse; ils contiennent une plus ou moins grande quantité de débris végétaux, le plus souvent de couleur brunâtre, mêlés à la substance même. En outre, ils donnent très-facilement des cristaux d'élémine, qu'on peut voir au microscope. Leur odeur est aromatique et rappelle à la fois l'odeur des Ombellifères, du Fenouil par exemple, et celle des térébenthines. La saveur est balsamique et amère. — Ils sont incomplètement solubles dans l'alcool froid, se dissolvent facilement dans l'alcool bouillant, dans l'éther et dans l'essence de térébenthine.

Les Burséracées, qui donnent ces produits, *Icica* et *Canarium*, se trouvent répandues dans les régions chaudes du globe, soit dans l'Amérique tropicale, soit dans les îles de l'Archipel Indien, de la Malaisie et des environs de la Nouvelle-Guinée. — Nous décrirons les principales sortes, bien que toutes ne viennent pas actuellement dans nos pharmacies, mais parce qu'elles ont toutes un véritable intérêt.

1° **Résine Élémi du Brésil.** — C'est le type des *Élémis* actuels; il est produit par l'*Icica Icicariba* DC.

On l'obtient en faisant des incisions au tronc, et en recueillant le suc qui s'est écoulé au bout de 24 heures. On en fait des

caisses de 100 à 150 kilogrammes. Il ne vient plus dans notre commerce qu'accidentellement.

A l'état récent, ce suc est, paraît-il, mou et facile à pétrir, mais il se durcit avec l'âge, et présente alors les caractères, que nous lui trouvons dans les échantillons anciens du droguier de l'École de pharmacie : Morceaux irréguliers, secs et solides, cassants, d'une couleur jaune, assez uniforme; à cassure irrégulièrement conchoïdale; ils sont mêlés de particules brunâtres, qui sont des débris végétaux. L'odeur est forte, agréable, rappelant un peu celle du macis; la saveur est amère et en même temps aromatique. — La substance se ramollit par la chaleur; exposée à la flamme de la bougie, elle se fond, et coule en répandant une odeur, qui rappelle celle de l'encens.

L'Élémi du Brésil, traité par l'alcool chaud, se dissout complètement; la solution, mise à refroidir, laisse déposer peu à peu un précipité cristallin, de couleur blanche, qui est formé d'élémine.

La composition de cet Élémi est, d'après Bonastre :

Résine transparente, soluble dans l'alcool froid...	60.00
Élémine	24.00
Essence	12.50
Extrait amer	2.00
Impuretés	1.50
	100.00

2° Élémi en pains. *Élémi en roseaux.* — Un autre Élémi, produit également par un *Icica*, est l'ancienne Caragne des auteurs, qui vient de la Nouvelle-Grenade, où on la retire de l'*Icica Caraña* Humb. Bonp. et Kunth.

Ce produit arrive quelquefois dans le commerce, en masses triangulaires ou aplaties, enveloppées d'une feuille de Monocotylédone (*Cocotier*, *Carloduvica*, *Æchmea*, etc.). La substance est molle, homogène, d'un blanc ou d'un jaune pâle verdâtres, présentant çà et là des parcelles d'une matière ligneuse brune. Elle est ductile sous la dent et s'y attache assez fortement. La

saveur est franche, parfumée, très-légèrement amère; l'odeur rappelle celle de l'Élémi du Brésil. Mise à la flamme de la bougie, elle se fond et donne aussi l'odeur de l'encens.

3° Élémi du Mexique. — Sous le nom d'Élémi du Mexique, Guibourt a décrit une oléo-résine qui découle de l'*Elaphrium elemiferum* Royle. Actuellement, nous la trouvons dans le droguier de l'École de pharmacie, en masses irrégulièrement arrondies, solides, friables, luisantes à la surface, et comme onctueuses, d'un jaune blond, marqué çà et là de quelques taches verdâtres. A sa surface, sont appliqués des débris de feuilles brunâtres, et on trouve çà et là des débris analogues dans l'intérieur de la substance. Cet Élémi a conservé une odeur très-prononcée, aromatique, et un peu térébinthacée; la saveur est légèrement amère. Il fond à la bougie, en donnant un parfum d'encens.

Les Élémis précédents ont été remplacés depuis un certain temps par ceux de Manille, qui sont produits par des plantes d'un autre genre : les *Canarium*. Il faut placer dans ce groupe :

4° Élémi de Manille. — Cet Élémi nous arrive de Manille en masses molles, d'un blanc jaunâtre, à structure grenue, mêlées çà et là de quelques débris de plantes de couleur brunâtre. La substance se laisse pétrir entre les doigts en s'y attachant légèrement. Elle s'épaissit mais très-lentement. L'odeur est très-prononcée, fragrante, aromatique, rappelant à la fois le fenouil et le macis. Sous le doigt, cet élémi est complètement ductile et donne à bouche une saveur piquante, très-parfumée. A la flamme de la bougie, il coule, et répand une odeur beaucoup moins prononcée que les Élémis précédents.

La Résine de Manille, mouillée avec la benzine, se désagrège et se montre sous le microscope composée en très-grande partie de cristaux prismatiques ou aiguillés. On peut aussi obtenir les mêmes cristaux, en reprenant par l'alcool bouillant le résidu que l'alcool froid a laissé, après avoir agi sur la substance.

L'Élémi de Manille rappelle tout à fait par ses caractères exté-

rieurs et microscopiques la résine qui a été apportée autrefois des Philippines par Perrotet, et qui est identique à celle que M. Baup a analysée et qui découlait de l'arbre à Brai (*Arboi-a-Brea*), espèce de *Canarium*. — Seulement cette dernière substance, en prenant de l'âge, s'est épaissie et solidifiée; de plus elle a une couleur noirâtre, qui tient à ce qu'on a brûlé l'écorce de l'arbre, et à ce que des particules de charbon se sont interposées dans la masse.

Dans ces Élémis, Baup a trouvé les principes suivants :

a. Une matière résineuse, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool froid, très-soluble dans l'alcool bouillant et dans l'éther, fusible à 174° : c'est l'*Amyrine*.

b. Une substance soluble dans l'alcool, l'éther, insoluble dans l'eau, fusible à 187° et cristallisable en prismes rhomboïdaux obliques : c'est la *bréine*.

c. Une substance résineuse, neutre, amère, cristallisant en fibres soyeuses, fusible à 135°, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et l'éther : on la nomme *Bryodine*.

d. Une substance cristallisable en prismes rhomboïdaux transparents, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, fusible au-dessous de 100°, volatile : c'est la *Bréidine*.

5° Une huile essentielle, incolore, plus légère que l'eau, d'une odeur agréable. La proportion de cette essence est différente suivant l'âge de l'Élémi. Elle peut varier suivant les cas de 3,5 à 13 pour 100. Elle rappelle beaucoup l'essence de térébentine, bout de 166° à 174°, et dévie fortement à gauche le plan de polarisation.

6° Il faut rapprocher de la résine de Manille une autre sorte d'Élémi, produit comme elle par un *Canarium*, soit le *Canarium commune* L., soit le *Canarium zephyrinum* Rumphius, qui est très-rapproché du *C. commune* et qui n'en est même peut-être qu'une simple variété. Cette résine est venue quelquefois dans le commerce par la voie d'Amsterdam, exportée des colonies Hollandaises. C'est l'Élémi qu'on a appelé des **Indes Orientales**, mais qui paraît venir en réalité des Moluques, du côté d'Amboine. Il est en grosses masses, sèches, d'un blanc jaunâtre ; il se ramollit facilement et prend alors une odeur prononcée d'Élémi.

Cette sorte paraît répondre à la **Résine de la Nouvelle-Guinée à odeur d'Élémi**, qui a été apportée par Lesson de son voyage autour du monde, et qui a été décrite par Guibourt, dans son Histoire naturelle des drogues simples.

Nous pourrions ajouter aux sortes précédentes un certain nombre d'autres formes, qui sont venues à diverses époques : ainsi, un **Élémi des Indes occidentales** ou **Élémi du Yacatan** qu'on a rapporté à l'*Amyris Plumieri* DC., et qui rappelle beaucoup celui du Brésil ; puis des **Résines de Gommart**, produites par divers *Bursera*, et qui sont intermédiaires entre les Élémis et les substances que nous décrivons sous le nom de Tacamaque. Mais ce serait entrer dans des détails inutiles et qui nous éloigneraient trop du but pratique de ce livre. Il nous suffit d'avoir indiqué les caractères généraux de ces substances, et les principales différences qu'elles peuvent présenter.

5. TACAMAQUES.

Animé. — *Tacamahaca. Resina Anime.*

Sous le nom de **Tacamaques**, on a désigné un certain nombre de résines, qui ne se rapportent pas toutes à la même famille de plantes ; les unes sont produites par des espèces appartenant au groupe des Guttifères, et particulièrement aux *Calophyllum* ; nous les avons déjà étudiées précédemment sous les noms de Baume vert, Baume Marie, etc., etc. D'autres se rapportent aux Térébintiacées, et sont surtout données par les *Icica* et les *Elaphrium*.

On voit tout de suite qu'elle parenté il doit exister entre les Tacamaques et les Élémis, que nous venons de décrire. Ce sont en effet des espèces du même genre qui fournissent les uns et

les autres : des *Icica*, comme pour les Élémis de l'Amérique du sud ; des *Elaphrium*, comme pour ceux du Mexique. Enfin, comme nous l'avons déjà indiqué, certaines résines de *Bursera* et particulièrement du *Bursera gummifera* Jacq. relient étroitement ces produits entre eux. Les résines de cette espèce ont été tantôt données comme de l'Élémi, d'autres fois décrites comme Tacamaques. Elles ont en effet parfois l'aspect assez homogène, la teinte uniforme, un peu verdâtre, l'odeur de certaines sortes de la première résine; d'autres fois on y trouve des larmes jaunes, opaques; ou même la substance tout entière est dure, d'un jaune blanchâtre, opaque, analogue enfin aux tacamaques de l'Amérique du Sud. — Un caractère, indiqué par Guibourt, distingue seul très-nettement les produits de *Bursera* de l'un et de l'autre groupe auxquels ils confinent; c'est la présence d'un principe volatil, qui donne aux papiers placés à leur portée une coloration brune particulière.

Des tacamaques, que nous avons à étudier ici, on peut faire deux groupes distincts; celle de l'*Elaphrium tomentosum* Jacquin, qui par son aspect et sa couleur rougeâtre rappelle plutôt l'Oliban ou le Bdellium que les autres tacamaques; celles des *Icica*, qui rappellent beaucoup plus les Élémis.

1° Tacamaque des Indes occidentales. Tacamaque rougeâtre de Guibourt; Tacahamaca occidentalis, produit par l'*Elaphrium tomentosum* Jacq. (*Amyris tomentosa* Sprengel). — C'est la résine *Tacahamaque* de Bergius et de Monardès. — Elle ne vient qu'accidentellement dans le commerce, et ne mérite de description que parce que c'est un des types le plus anciennement établis de Tacamaque.

Elle est en morceaux, qui varient depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celle d'une noix. Ces larmes ont une couleur jaune rougeâtre, ou brune; leur surface, assez irrégulièrement bosselée, est recouverte d'une poussière jaunâtre ou grisâtre. La cassure est brillante et montre des places ternes et blanchâtres. La substance est translucide et a une densité de 1,046. L'odeur est

forte et aromatique, la saveur amère. Cette résine sèche et cassante se ramollit par la chaleur; elle brûle avec une flamme blanche. Elle est soluble dans l'alcool et dans les solutions alcalines.

2° Résine Tacamaque des Iciquiers.—Les diverses Tacamaques, qu'on rapporte aux *Icica*, ont été décrites par beaucoup d'auteurs sous le nom d'*Animé* (1) et restent encore avec cette dénomination dans le commerce.

Nous ne leur conservons le nom de Tacamaque que parce qu'ils sont ainsi dénommés dans les Traités de matière médicale française. Ces substances sont en morceaux plus ou moins réguliers, de couleur jaune, ou d'un blanc jaunâtre. La substance est tantôt brillante et comme onctueuse, tantôt mate, et le plus souvent, sur la cassure, on voit les deux couleurs blanche et jaunâtre former de véritables marbrures. En tout cas, il tend à se faire vers la surface une croûte opaque ou une efflorescence soit blanchâtre, soit de couleur sale, qui caractérise bien le produit. L'odeur rappelle celle des Élémis. La saveur est un peu amère.

Voici les formes sous lesquelles nous trouvons ces Tacamaques :

A. La Tacamaque jaune huileuse de Guibourt. — Cette Tacamaque est l'*Animé occidentalis* d'un grand nombre d'auteurs. Elle est en morceaux irréguliers, à surface bosselée, portant souvent des portions d'une écorce papyracée jaunâtre, et recouverte d'une poussière blanchâtre. Au-dessous d'une mince croûte opaque, la cassure montre à l'intérieur une surface bril-

(1) Le mot *Animé* a été appliqué à la fois à des sortes de Copal, produites par des Légumineuses, et à des produits oléo-résineux du groupe des *Icica*. Le mieux serait peut-être pour éviter toute confusion entre ces divers noms : *Tacamaque, Animé, Copal*, d'appliquer le premier aux Résines de *Calophyllum* et de *Guttifères*, que nous avons étudiés précédemment sous les noms de *Baumes verts* et dont le type est le produit du *Calophyllum Tacahamaca*; le second aux oléo-résines des *Icica* et genres voisins, qui ne rentrent point dans les *Élémis*; enfin le troisième aux résines, qui découlent des Légumineuses : *Hymenaea, Trachilbium, Guibourtia*, etc., etc.